

■ **Asak S.à r.l. en liquidation**, à Nyon, CH-550-0114461-2, exploitation d'instituts d'esthétique, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 15.01.2002, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 7724 du 12.07.2005  
(02937188 / CH-550.0.114.461-2)